



L'annonce par Ségolène Royal du coût officiel de Cigéo : un cache misère avant le krach...

Ségolène Royal vient d'annoncer l'estimation officielle du projet d'enfouissement des déchets nucléaires les plus dangereux (projet Cigéo) qui s'élève finalement à 25 Milliards d'euros. Ce projet est financièrement insupportable et cette estimation est très loin du compte...

Des provisions sous évaluées

Imaginez qu'un banquier vous fasse la proposition suivante : « placez 60 000 euros aujourd'hui sur un livret d'épargne à un taux exceptionnel de 5% par an garanti pendant 150 ans! De cette manière, dira ce banquier, vous, ainsi que vos enfants, petits enfants, arrière petits enfants et arrière arrière petits enfants pourrez vous partager équitablement près de 300 000 euros de gains nets générés sans rien faire grâce au rendement exceptionnel de ce livret magique! Imaginez de surcroît qu'il serait notoire que ce banquier soit fauché comme les blés...Évidemment, vous le prendriez pour un fou et n'accepteriez aucune proposition de sa part.

Pourtant, c'est exactement de cette manière que les producteurs de déchets nucléaires en faillite (EDF/AREVA et CEA) comptent financer Cigéo.

Grâce à quelques milliards d'euros de provisions placés en bourse sous forme d'actions, ces exploitants comptent sur un rendement permanent de près de 5% par an pendant 150 ans (1) pour subvenir aux charges de construction, d'exploitation, de recherche, de surveillance et de fermeture de Cigéo. Les provisions pour Cigéo sont donc nettement sous évaluées car le taux d'actualisation appliqué pour des charges lourdes qui surviendraient dans plus de 30 ans est extrêmement élevé. Dans la chute économique qu'est en train de connaître la filière nucléaire française, cette imprudence devient un risque réel.

Une estimation sous évaluée

L'estimation de Cigéo se base toujours sur l'hypothèse de la poursuite de la production électronucléaire et la prolongation jusqu'à au moins 50 ans de la durée de vie de nos 58 réacteurs nucléaires. La faisabilité de cette prolongation, estimée à 55 milliards d'euros par EDF, n'est absolument pas assurée. De plus, les hypothèses pour l'estimation de Cigéo reposent sur le traitement de tous les combustibles usés. L'ANDRA considère que «les

matières (uranium et plutonium) non valorisées dans les réacteurs actuels pourront l'être dans des installations futures» (2). Pour l'heure, ces réacteurs de 4ème génération qui permettraient de 'transmuter' les matières radioactives à grande échelle n'existent que sur le papier et de nombreux éléments permettent de juger cette voie comme hypothétique, difficilement applicable et limitée (3).

Depuis 2012, la Cour des Comptes et l'Autorité de Sûreté Nucléaire réclament que l'enfouissement à Cigéo de ces matières extrêmement nocives soit envisagé et évalué ce qui n'est toujours pas le cas. En attendant, elles s'accumulent sans fin et la loi les considère toujours comme des '*matières valorisables*' alors que ce sont des déchets dont personne ne sait que faire. La prise en compte de l'enfouissement de ces matières ferait exploser le coût de Cigéo puisqu'elle aurait, par exemple, des répercussions directes sur le dimensionnement des galeries.

La sortie du nucléaire : un tournant à ne pas rater...

La prolongation de la durée de vie des 58 réacteurs nucléaires dispersés sur le territoire français, le traitement de tous les combustibles usés à la Hague dans le Cotentin, le projet ASTRID de réacteur à transmutation à Marcoule dans le Gard et le projet d'enfouissement des déchets nucléaires Cigéo à Bure dans la Meuse constituent les piliers d'un programme idéologique, irréalisable et extrêmement dangereux sur un plan économique et financier. La filière nucléaire est à bout de souffle. Les financements et donc la faisabilité de ces projets deviennent de plus en plus hypothétiques. Il est urgent de changer de voie et de nous tourner avec lucidité et prudence vers un autre avenir énergétique.

Notes :

(1) En 2012, selon la Cour des Comptes, les provisions pour Cigéo étaient de 5 milliards d'euros et le taux d'actualisation couramment appliqué de 5% (3% net d'inflation). Suite à des rendements insuffisants, ce taux a du être revu à la baisse et les provisions augmentées en conséquence. Au 31/12/2014, EDF applique un taux d'actualisation de 4,6 % (inflation estimée à 1,7 %) et les provisions pour Cigéo seraient de 6,158 milliards d'euros toujours selon EDF. Réglementairement, vu les difficultés économiques rencontrées par EDF/AREVA, le taux d'actualisation devrait être bien plus faible (4,31%) mais les comptes d'EDF en seraient tant affectés que l'Etat envisage actuellement un assouplissement de ces contraintes. Voir « [Comptes consolidés EDF Au 31 décembre 2014](#) » page 80 & 84.

(2) Le dossier de chiffrage des coûts de CIGEO réalisé par l'Andra, tome 1 page 5

(3) Les cahiers de Global Chance n°34 Novembre 2013 « [L'enfouissement géologique des déchets nucléaires de haute activité en France : quels types de déchets, quelles quantités ?](#) »

Contacts presse :

Romain Virrion - 09 81 98 30 12, Régine Millarakis - 03 29 75 19 72